Recommandations de la commission de l'aménagement et de l'environnement chargée d'examiner la proposition de résolution du Conseil administratif en vue de l'adoption du projet de plan directeur de quartier de Crêts-de-Champel/Bout-du-Monde, section Plainpalais, dans le secteur délimité par le chemin Edouard-Tavan, la route du Bout-du-Monde, la route de Vessy et l'Arve.

RECOMMANDATIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 12 mars 2003, dans le rapport PR-214 A)

Le Conseil municipal renvoie au Conseil administratif les recommandations suivantes accompagnant le vote de la résolution de la proposition PR-214:

1. La desserte par le TPG sera améliorée autour du périmètre du Bout-du-Monde.

2. Le nombre d'unités de stationnement par logement sera limité à une place.